

Commission Nationale Education, sept/oct 09

Note de synthèse

Sur l'école repose souvent le rêve ambitieux de la voir résoudre tous les maux de la société. Elle recueille tout autant l'adhésion des français qu'elle est source de débats récurrents : Les uns souhaiteraient qu'elle s'ouvre mieux au monde, les autres voudraient la protéger de ses turpitudes ; Certains cherchent à en garantir les missions fondamentales quand d'autres aimeraient la voir s'ouvrir et évoluer vers des disciplines et des dynamiques nouvelles. Mais dans tous les cas, l'importance de l'éducation et la réussite de tous en font un enjeu majeur de société

Bilan, méthode et cadre de travail. (Voir bilan UR 2009)

Dans l'ensemble un véritable consensus se dégage déjà des réflexions de la commission. Quant aux débats non tranchés (ou plus passionnels comme l'école sait en produire), le choix a été fait de s'y attarder sans s'y arrêter. C'est-à-dire qu'à la faveur de pistes de travail tenues avec rigueur, ont été apportées des réponses qui, entre objectifs, moyens et solutions permettent de « réunir » les enjeux.

La méthode suivie fut de cibler des thématiques, produire de l'expertise par audits et études, recueillir les réalités, les vécus et les remontées des adhérents (Synthèse du Forum), dessiner les lignes de convergence et de partage, construire de premières mesures concrètes à 5, 10 ou 20 ans.

Des réunions inter commissions vont aussi permettre de "déverrouiller" les chemins de pensée et dégager de nouveaux axes plus transversaux.

Les travaux de la Commission nationale éducation du MoDem souhaitent voir émerger :

- Un travail portant l'ambition d'une refondation de l'école pour le 21^{ème} siècle et les générations futures.
- Un travail "en politiques" visant l'adhésion des français (parents, enseignants,...) autant que l'adhésion interne

Les premières orientations de la Commission nationale éducation

C'est en portant un regard panoramique sur l'éducation et la place de l'école que nous souhaitons *refonder l'offre scolaire, éducative et culturelle*. Approche tant horizontale que verticale qui entend répondre à un projet de société humaniste, démocrate et social. Cette relecture implique aussi de moderniser le système éducatif et son fonctionnement.

1. Une ambition éducative partagée : de l'école à la société

Il s'agit de replacer l'école au cœur d'une *société* : disciplines et acteurs (enseignants, élèves, parents, partenaires associatifs,...) doivent permettre à l'offre scolaire de *rayonner*.

Faire de *l'école un espace d'épanouissement culturel et éducatif de référence au cœur des quartiers* implique d'ouvrir et développer *la culture scolaire* et de mobiliser la société par *un nouveau contrat social*.

Il s'agit aussi de faire en sorte que les enseignants se recentrent sur leur cœur de métier tout en développant des partenariats éducatifs nouveaux : des parents jouant leur rôle de co-éducateurs, des intervenants éducatifs (associations, média, institutions européennes, économie,...) tous capables de répondre aux besoins. Ce sera mobiliser une nouvelle « *société civile éducative* » autour de l'éducation et de l'école et, par la participation, améliorer la réussite scolaire des générations futures

Savoir lire, écrire et compter est un pré requis pour s'éveiller au monde qui sera réaffirmé. Pour autant ces apprentissages ne se réduisant pas à une seule mécanique, nous souhaitons les voir s'épanouir par une culture scolaire ambitieuse : Arts, histoire, littérature..., mais aussi environnement, humanités,..., et encore technologies, droit, économie, média, Europe,..., sont autant d'occasions de réinvestir des savoirs fondamentaux en développant des compétences "de société". Réaffirmer le rôle de l'école, du langage, de l'apprentissage de la pensée et de l'émancipation critique pour une société démocratique.

Quelques mesures phares :

- *Faire de l'école un espace culturel et éducatif majeur au cœur des quartiers : offre scolaire et extrascolaire; ouverture des écoles de 17h à 23h (Théâtre, animations artistiques, littéraires, cours du soir...)*
- *Partenariat avec les média et le monde associatif afin de donner vie à la "société de la connaissance"*
- *Un enseignant responsable des relations avec les acteurs de la culture et de l'action sociale du quartier.*
- *Ateliers multidisciplinaires avec redéploiement d'enseignants et de stagiaires en formation dans les écoles*
- *Réflexion avec les partenaires sur les rythmes scolaires et extra scolaires : un 2^{ème} temps gratuit et obligatoire ?*

- Les conseils représentatifs deviennent "Conseil de la société civile éducative" (représentation élargie)
 - Créer avec les associations des espaces d'aide à la parentalité ("Salle des parents")
 - Instaurer avec la famille un contrat annuel dit "projet commun éducatif de l'enfant" (famille/école)
 - Professionnalisation et revalorisation des centres de loisirs et d'animation
 - Créer un réseau dense d'université populaire
 - Garantir l'efficacité et l'équité du système éducatif : affecter les budgets selon le nombre d'élèves habitant dans le quartier plutôt que selon le nombre d'élèves inscrits dans l'établissement (suppléer à la disparition de la carte scolaire) - Garantir la mixité sociale des quartiers (condition de la mixité sociale de l'école) par une relance de la politique de la ville.
 - Favoriser une politique de soutien aux projets des établissements et d'accompagnement de l'innovation pédagogique et culturelle
- ...

2. Un parcours scolaire réussi pour tous et pour chacun : de l'école préélémentaire au lycée

Remettre l'enfant et l'élève au centre du projet scolaire est un axe majeur. Permettre aux élèves de s'émanciper par la connaissance et la culture est un engagement de principe tout autant qu'un projet de société.

Le chemin s'ouvre dès les premières années du cursus scolaire. Nous souhaitons valoriser le rôle et le statut de l'école des premiers apprentissages.

Dans le primaire et le secondaire, améliorer l'aide personnalisée aux élèves et mieux dessiner le parcours de chacun, implique une « différenciation positive au plus près de l'élève, au cœur de l'établissement ». Pour ce faire il faudra dégager des heures et du temps d'éducateurs et d'enseignants à leur intention (Présence en alternance des enseignants stagiaires, directeurs d'école, relance des RASED,...)

Engager une réforme majeure du collège en passant du collège unique au collège pour chacun. Il s'agit d'en finir avec une massification mal maîtrisée : diversifier et adapter les réponses pédagogiques par des modules de réappropriation, de consolidation,... ; accompagner chaque élève dans la construction de son projet, mettre en place une éducation à l'orientation pour tous les élèves et introduire dans le tronc commun du secondaire un module sur la découverte des métiers ; amener chaque élève à un diplôme ou une formation qualifiante.

Les conclusions sur le lycée sont en cours : culture du projet, tronc commun resserré, modules, passerelles entre filières (générale, technologique et professionnelle), lien avec l'enseignement supérieur, ouverture au monde et aux métiers, aide à l'orientation ..., sont les pistes de travail en cours.

Quelques mesures phares :

- Prévoir une classe passerelle adaptée à la petite enfance avant l'entrée en petite section.
 - Entériner l'obligation scolaire dès l'école préélémentaire
 - Développer les prises en charge individuelles et en petits groupes
 - Relancer la politique de l'enseignement spécialisé et des réseaux d'aide et de soutien (RASED)
 - Former des assistants d'éducation
 - Placer les enseignants stagiaires pour une année de formation pratique dans un établissement (plus d'éducateurs que de classes)
 - Au collège, découper l'année scolaire Tronc commun/Modules de façon à individualiser davantage l'enseignement. Mise en place de modules de consolidation, de réappropriation,...
 - Mieux assurer la continuité primaire/secondaire par l'instauration d'un cycle 4 "de transition" pour CM2 - 6^{ème}
 - Déplacer du département à l'intercommunalité la responsabilité territoriale des collèges (proximité)
 - Mise en place d'une éducation à l'orientation pour tous les élèves
 - Introduire dans le tronc commun du secondaire un module sur la découverte des métiers
 - Offrir la possibilité aux élèves de réaliser un premier bilan de compétences et de goûts personnels dès le collège
 - Améliorer la formation des professeurs aux autres mondes professionnels
 - Au lycée, développer la culture du projet, resserrer le tronc commun, modules optionnels, passerelles entre filières, ouverture au monde et à l'enseignement supérieur, tutorats entre étudiants,...
 - Reconcevoir le bac comme un outil d'évaluation autant que d'émancipation
 - Développer les parcours en alternance
- ...

3. Un fonctionnement modernisé du système éducatif

Moderniser le rapport à l'administration et dépasser l'archaïsme des relations sociales, les lourdeurs administratives, la gestion insatisfaisante des ressources humaines, les rigidités pyramidales qui pèsent sur le bon fonctionnement des établissements, libérer les initiatives, sont autant de défis d'excellence du service public de l'éducation qui recueillent le consensus.

Une formation initiale connectée au réel : Tous les enseignants soulignent l'importance qu'ont prise, dans leur formation personnelle, les premières expériences de classe ou leur insertion active dans une équipe. Formation fondamentale et formation appliquée doivent contribuer à rapprocher le futur enseignant des besoins du terrain, de la réalité du métier et répondre tout autant aux attentes de celui-ci.

Coté financement du service public de l'éducation, la volonté affichée de construire un projet à coût constant oblige à « fouiller » les redéploiements budgétaires : Rediriger vers l'école publique des moyens trop dispersés (conventions partenariales disparates, réductions d'impôt accordées au soutien scolaire privé,...) On pourrait réfléchir aussi à une réorganisation de la géographie administrative de l'éducation nationale.

Quelques mesures phares :

- *Libérer les processus d'innovation dans le primaire et le secondaire*
- *Revaloriser la profession enseignante et moderniser les rapports sociaux*
- *Instaurer "l'établissement de primaire" et l'autonomie budgétaire en clarifiant le statut du directeur*
- *Instituer des responsabilités, des occasions d'investissement personnel et en équipe, ouvrant droit à des bonifications indiciaires (tutorats, recherches, engagements péri-éducatifs, ...)*
- *Développer la décentralisation et l'autonomie en départementalisant les conventions partenariales*
- *Faire contribuer les entreprises de soutien scolaire au financement du service public*
- *Redessiner la géographie administrative pour alléger le processus de décision et de suivi.*

...

*Les travaux de la **Commission nationale éducation** en vue de la conférence programmatique se poursuivent actuellement. Nous travaillons, par ailleurs, à développer encore de nouvelles pistes, à répondre sur des points encore non traités...*

*Sylvain CANET,
Responsable de la Commission nationale éducation*

*Bureau de la commission : Christiane BRACCIALI, François CAILLOT,
Jean-Christophe GARDE , Thierry MENGE, Agnès MIGAUD , Laurent
VINCENT
Veille Forum : Annie MAAS ; Veille étranger : Fabrice DESCAMPS*